

Réf: Dossier N° : 16716

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « TRANSPLUS AFRICA - COTE D'IVOIRE » en abrégé «TRANSPLUS AFRICA »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA LES LAURIERS, BLD
FRANCOIS MITTERAND, 13 BP 2436 ABIDJAN 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Septembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 08 Septembre 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TRANSPLUS AFRICA - COTE D'IVOIRE » en abrégé
«TRANSPLUS AFRICA ».

Objet: Le développement et la commercialisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; le développement et la commercialisation de logiciels informatiques ; La fourniture de solutions et d'équipements de suivi et de monitoring de véhicules automobiles ; Transport de personnes et de marchandises, pour compte propre ou pour compte d'autrui ; La fourniture de biens et services aux entreprises ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA LES LAURIERS, BLD
FRANCOIS MITTERAND, 13 BP 2436 ABIDJAN 13

GERANT: Monsieur SIA KAMOUNI.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20919 du 08/09/2015 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7747 du 08/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

